



Depuis 1967, après avoir été un établissement scolaire pendant plus de 40 ans, la maison de l'île Blanche devient maison d'accueil (...) dans une perspective d'accueil et d'animation spirituelle.



(...) Aujourd'hui encore, le monde et l'Eglise ont besoin de lieux de ressourcement, loin de la foule et du tumulte du quotidien, au plus près de la nature pour les uns, au plus près de soi ou de Dieu pour les autres.

Aujourd'hui encore, des hommes et des femmes demandent un accompagnement humain ou spirituel pour faire le point sur leur vie, pour parler tout simplement.

Aujourd'hui encore, des hommes et des femmes, des jeunes et moins jeunes, aspirent à trouver un lieu pour poser leur sac, prendre du recul par rapport à ce qui emporte leur vie, un lieu où trouver souffle, goût et sens à cette vie, mûrir parfois une décision avant de repartir plus loin.

Extrait de la Finalité de la Maison en 2015

- La Congrégation des Filles du Saint-Esprit réaffirme sa volonté de soutenir et de faire vivre la Maison d'accueil de l'île Blanche qui a pour vocation d'accueillir toutes les personnes désireuses de vivre un temps de réflexion avec elles-mêmes ou avec Dieu.
- Elle réaffirme son désir d'offrir à nos contemporains un lieu où le rythme effréné de la vie cesse le temps d'une pause, où la tentation du consumérisme cède la place à la gratuité, où le virtuel s'efface au profit d'un retour au réel ancré dans une saine relation à soi, à l'autre, à la nature, à Dieu.
- L'île Blanche se veut un espace de rencontres, de partages, d'échanges, de réflexion... dans un esprit d'ouverture, d'écoute des personnes habitées par une « quête spirituelle » en dehors des « chemins traditionnels » ...
 - . Ceci étant, une priorité sera donnée aux groupes d'Eglise, toutes générations et sensibilités confondues : Congrégations religieuses, prêtres, diacres, laïcs seuls ou en groupes, mouvements, associations, services d'Eglise....

La Maison de l'île blanche revêt donc une double dimension : « Maison d'accueil et Centre spirituel » .

- En étroite collaboration avec les différents « acteurs » dans la maison et avec des personnes bénévoles, une communauté est au service de l'animation et de l'accueil et veille à la mise en œuvre de la « Finalité de la maison » .

Aujourd'hui, elle réunit des religieuses de la congrégation et devient une communauté inter-congrégations, avec la présence d'un aumônier .. La communauté propose une animation liturgique, ouvre ses temps de prière, matin et soir, à toute personne qui le désire et répond aux demandes d'accompagnement spirituel .

Les Sœurs ont à cœur d'être accueillantes et disponibles aux diverses sollicitations inhérentes à ce type de mission. Elles garantissent ainsi un esprit de fraternité et de simplicité.

Nous veillons à ce que tous, surtout les plus humbles, puissent être à l'aise chez nous.

Règle de Vie des FSE art.2

- Une des religieuses de la communauté est nommée "Référente de Congrégation" par la Sœur responsable de la Province de France. Cette Référente – relais de la communauté- est

l'interface privilégié de la Directrice, ou du Directeur avec qui elle collabore au quotidien , notamment pour assurer une cohérence et une cohésion dans l' animation de la Maison.

- Elle est également, en premier lieu , l'interface de la congrégation .

Une Association et des collaborateurs salariés

« Avec ceux avec qui nous collaborons, nous essayons de découvrir quelles actions entreprendre , restant toujours en recherche ... » Règle de vie art. 30

- Pour l'aider dans sa mission, la Congrégation confie la gestion de la Maison d'accueil de l'Ile Blanche à une Association à but non lucratif, qui a pour mission de veiller à une bonne gestion de l'établissement et à la mise en œuvre de la Finalité . Des représentants de la Congrégation (Sœurs ou laïcs) en sont membres de droit.
- Membres du Conseil d'Administration, collaborateurs salariés, religieuses, bénévoles, « amis de l'Ile Blanche », tous sont appelés à collaborer de toutes les manières possibles, chacun à sa juste place pour faire de cette maison un lieu où il fait bon vivre .
- A cette étape, nous nous réjouissons du soin particulier porté à l'entretien du parc , en collaboration avec des associations œuvrant pour le respect de l'environnement. Ce cadre exceptionnel fait partie de notre "maison commune", la Terre, dont nous devons « prendre soin » . Nous souhaitons qu'avec l'association gestionnaire et le personnel salarié, la maison entre, de plus en plus, dans la dynamique d'une conversion à « l'écologie intégrale »

Vivre pour les autres est une règle de la nature. Nous sommes tous nés pour nous entraider. Aussi difficile que cela puisse être... La vie est bonne lorsque vous êtes heureux, mais bien meilleure lorsque les autres sont heureux grâce à vous.

Pape François.

Fait à Rennes le 21 janvier 2023

La Supérieure générale

La Provinciale de France

Annexe 1